

Barreau en M1 - Témoignages

Par **LACOUVE**, le **30/12/2016** à **11:34**

Bonjour à tous !

Après une petite absence sur le Forum, je prends un petit moment dans mes révisions pour écrire ce petit post qui sera peut être utile à d'autres, qui sait !

L'objectif? Passer le CRFPA en M1. Alors jusque là rien d'impossible me direz vous, mais comme j'aime les défis, et que je suis très déterminé, l'objectif, est de le passer directement après le M1 (soit en Septembre après les partiels).

Se posent alors plusieurs questions:

1. IEJ + M1 - conciliation du temps
2. Choix de la spécialité
3. Diverses questions pour ceux qui auraient vécu ce chemin de croix voulu

[s] 1. IEJ + M1 - conciliation du temps[/s]

Plusieurs questions à ce niveau.

Sur le plan "administratif" (pour un fan de pénal, ça fait mal à dire...): Le décret sur l'examen du CRFPA parle, pour l'inscription à l'examen du CRFPA, d'avoir obtenu au minimum les 60 premiers crédits ECTS d'un M1.

Or les inscriptions sont (à Bordeaux en tout cas) entre mi novembre et fin décembre, donc les partiels du M1 ne sont pas passés, les résultats encore moins tombés (février en général). L'exigence est visiblement la même pour l'inscription à l'IEJ bordelais, mais on m'a parlé d'une demande de dérogation possible, ce qui conditionne mon projet à l'obtention d'un premier sésame : la dérogation.

Sur le plan universitaire, je m'interroge sur la faisabilité de ce cursus.

Alors vous me direz, tout dépend de la capacité de travail de chacun, de sa motivation etc... On trouve sur internet des témoignages, mais une fois de plus rien ne vaut une discussion ici. Les lignes d'un blog peuvent cacher bien des aspects (l'étudiant en question avait réussi son examen, et semblait relativiser grandement le caractère rude de ce parcours accéléré).

[s] 2. Le choix de la spécialité[/s]

Oui il faut faire la spécialité qu'on aime, oui il faut avoir un parcours cohérent etc...

Pour autant, à regarder les statistiques et à discuter avec les candidats qui ont passé l'examen, et qui connaissent les différents sujets, il semble que certaines spécialités soient

plus accessibles. C'est déjà le cas vis à vis du programme de révisions. Je me dirige vers le droit pénal dans tous les cas, mais j'avoue hésiter, par pure stratégie avec le Civil. Les matières du Civil ont pour grande part été vues en Licence ce qui me permet de travailler dès cet été l'examen pour prendre de l'avance. Contre argument, en prenant la spécialité pénal, mon M1 me fera réviser une bonne partie du programme du barreau, et je pourrais m'avancer durant l'été sur le droit des obligations et les matières qui ne seront pas vues en M1 Pénal.

[s] 3. Questions diverses[/s]

S'agissant des prépas : prépa en ligne ? Prépa annuelle ? Prépa d'été sur place ?

Une fois de plus vous me direz tout dépend de chacun et de sa capacité à travailler en autonomie. Mon interrogation viens du fait que n'étant pas bien riche, il me faut choisir entre une prépa d'été sur place (qui me laisse accès au ressources toute l'année en cours tout de même), ce qui me permettra de bosser à fond avant l'examen, ou une prépa annuelle qui coûte le même prix, mais en ligne.

La prépa annuelle sur place n'est pas envisageable à mon avis avec le M1 et l'IEJ en parallèle.

Voilà j'espère que vous aurez des réponses et vous m'excuserez : "Merci de synthétiser votre texte" j'ai failli à la tache ...

A bientôt,
Dylan

Par **Marlon**, le **03/02/2017** à **10:51**

Le message date d'un bon mois mais je me joins aux interrogations. J'entre l'année prochaine pour ma part en M1 Droit social. On m'a conseillé de tenter le CRFPA après une prépa estivale à la suite du M1 pour ensuite - en cas d'obtention - soit continuer sur un M2 & repousser l'école d'avocats d'un an, soit passer le M2 en PPI pendant l'école.

Mais après discussion avec un de mes chargés de TD il semblerait que l'option de continuer en M2 se "ferme" en partie parce que si les écrits sont début septembre, les oraux se passent en novembre globalement et apparemment il y aurait certains directeurs de M2 qui détestent que les étudiants passent le CRFPA pendant leur M2 ce qui occasionne des absences entre autres, et que dès lors c'est parfois un élément de "refus" à l'obtention d'un M2.

La question du meilleur choix à faire reste donc pour moi aussi entière...

Par **CI37**, le **03/02/2017** à **15:58**

Salut,

Je me permets d'intervenir puisqu'actuellement en M1, j'ai effectivement eu à choisir entre m'inscrire ou non en IEJ sachant que dans ma fac, la date limite était en octobre. Selon moi, tout dépend de votre capacité de travail, enchaîner le M1 + préparer le barreau juste après

est très exigeant. Certains y arrivent, d'autres non. C'est à vous de voir si vous vous sentez prêts ou non.

Personnellement, ayant changé de fac entre la L3 et le M1, j'ai préféré ne pas le tenter. Il est vrai que certains directeurs de M2 n'aiment pas que les étudiants passent le barreau en même temps. Après avoir vu le barreau et un M2, le choix me semble assez vite fait. ;)